

La Lettre d'Espaces Dialogues

n°77 / 2^e trimestre 2017

QUELQUES MOTS...

« *Je ne pense pas qu'il y ait un intérêt à parler du passé à moins de ne parler également du futur* »

Adélaïde Hautval - 1972 in Intellectual Digest - DNA du 12/04/2017

Ces mots de Heidi Hautval, Alsacienne résistante, illustrent l'esprit dans lequel nous avons conçu le cycle « **Ne pas tout jeter par-dessus bord : du programme du CNR (mars 1944) aux enjeux de 2017** ». Né de la lecture du livre « **Les jours heureux** » (Edition La Découverte poche Mars 2010) qui interroge ce que sont devenues les ambitions du programme du Conseil National de la Résistance, ce cycle a été l'occasion, sur quelques points importants, de prendre conscience de ces enjeux et d'interroger les éventuelles solutions pour l'avenir.

Cette lettre a pour ambition d'en rappeler l'essentiel et d'inciter à poursuivre la réflexion et/ou l'action comme le fait le collectif de collectifs « # **les jours heureux** » qui représente plus d'un million de citoyens. Ce collectif, dont Dominique Gauzin Müller est venue nous présenter la diversité et le fonctionnement participatif, a réuni 100 auteurs reconnus dans leur domaine pour rédiger un pacte de 120 propositions regroupées en 5 grands chapitres : vie publique, valeurs, modes de vie, bien-être, savoirs, droits et devoirs. Elles sont réunies dans le livre « **Et nous vivrons des jours heureux** » (Edition Actes Sud Nov. 2016) soumis aux candidats aux élections de 2017 et qui ont été l'occasion de débats menés dans tout le pays sur ces thèmes qui constituent les défis de demain. La lecture d'extraits par l'association « *A livre ouvert/wie ein offenes Buch* » a permis d'en mesurer l'intérêt. Au-delà des résultats du premier tour des élections présidentielles que vous connaîtrez lorsque cette lettre vous parviendra, ces sujets seront l'objet de discussions et décisions à venir. (pages 2 à 6)

Liliane Amoudruz nous livre à nouveau, dans son billet d'humeur, le regard qu'elle porte sur une actualité décidément bien mouvementée. (page 1)

Par ailleurs, nous poursuivons activement la préparation de notre colloque qui se déroulera samedi 14 octobre prochain en matinée, date que nous vous invitons à réserver dès à présent. N'oubliez pas non plus de vous inscrire, si ce n'est déjà fait, à la sortie du vendredi 16 juin qui doit nous emmener dans cette ville du Grand Est qu'est Pont à Mousson dont le passé prestigieux est un peu oublié et le patrimoine méconnu. Une belle découverte en perspective ! (page 6)

A tous ceux ou celles que nous n'aurons plus l'occasion de croiser, nous souhaitons un très bel été.
Chantal DILLER, Présidente

Dans cette Lettre : Le bulletin d'adhésion ou de soutien 2017 pour celles et ceux qui n'ont pas déjà souscrit.

/ Du haut de la falaise... /

Combien sommes-nous à regarder ce qui se passe, près de nous et au loin ? Donald Trump, dans les vertiges d'une victoire inattendue, Poutine, fort d'un pouvoir qui semble déferler du fond des âges, et maintenant Recep Tayyip Erdogan ivre d'une victoire pourtant assez courte : sommes nous

les spectateurs atterrés de la montée en puissance de *l'homme fort* ? ceux qui, comme Marine Le Pen, se font acclamer comme « les représentants du peuple » et s'en prennent au pluralisme politique et à la démocratie ? tout en dansant, en Allemagne, avec les descendants des Verts de Gris ?
Le drame de l'Europe, c'est que cette popularité de *l'homme fort* s'est développée

dans des pays de vieille démocratie, en Angleterre avec le Brexit et aux Etats -Unis avec la victoire de Trump. Dans ces Etats qui nous paraissaient si proches ...

Cette victoire qui fait le lit de la division, de la peur de l'autre, a des conséquences sur les échanges économiques, les coopérations militaires et sans doute la fuite des investisseurs, et peut-être des conséquences désastreuses pour les gouvernements démocratiques.

Nous vivons un moment agité de l'histoire de l'Europe, aucun peuple ne semble amarré à une structure rassurante. Les multiples moyens de communication bouleversent notre lecture du monde. Le passé se déploie dans notre imaginaire, souvent en un kaléidoscope très loin de ce que propose l'Histoire. Il est difficile de s'y situer. Les progrès techniques ouvrent un avenir qui peut enivrer ceux qui les maîtrisent, et donner des vertiges à d'autres. Ces incertitudes angoissent les uns, projettent les autres dans un avenir radieux, et nous avançons dans un bouillonnement d'angoisses et d'espérance.

Liliane AMOUDRUZ



/ « Ne pas tout jeter par
dessus bord ! :
du programme du CNR (mars 1944)
aux enjeux de 2017 » /

Un éclairage historique...

C'est **Claire Andrieu**, professeur des universités à l'IEP Paris, spécialiste de l'histoire politique et sociale du XXe qui, dans le cadre de la Librairie Kléber, a introduit ce cycle par un éclairage historique de la période et du contexte dans lesquels est né et a été élaboré le programme du Conseil National de la Résistance (CNR).

Ce programme a à la fois quelque chose de général et d'unique dans l'Europe de 1944. La plupart des réformes économiques et sociales qui y figurent se retrouvent dans les différents programmes des partis socialistes européens : du parti travailliste aux partis socio-démocrates suédois et norvégiens, et du parti socialiste belge à ceux du SPD et SPÖ allemand et autrichiens de l'époque.

Mais le programme français s'en distingue d'une part par l'accord unanime des différents partis – sauf de l'extrême droite –

autour du chef de la France libre de Londres, et d'autre part par la réunion en un seul texte de l'ensemble des idées réformistes de l'époque.

Il faut ajouter que sa grande diffusion, clandestine, malgré les difficultés matérielles et les risques encourus, lui a donné une popularité et une légitimité et par-là a apporté une reconnaissance du peuple à la Résistance. Cela a permis une mise en œuvre rapide de la plupart des préconisations du CNR dès la libération.

Les échanges avec le public présent à la rencontre ont mis en évidence quelques critiques du contenu, notamment l'absence du vote des femmes ou la relative marginalité du thème des droits politiques, sociaux et économiques dans les « colonies ».

Lien intéressant en relation avec ce sujet :
<https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2014-3-page-5.htm>

D'après des notes prises par **Chantal DILLER**

Quel avenir pour l'Europe ?

C'est **Michel Devoluy**, professeur des universités, chaire Jean Monnet et responsable de l'Observatoire des politiques économiques en Europe (OPEE), que nous avons sollicité pour évoquer la préconisation du programme du CNR sur le plan économique à savoir « *Instaurer une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ; une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général* ».

Pour répondre à notre demande, Michel Devoluy a pensé que le plus opportun était de parler des difficultés de l'Europe et des solutions envisageables qui seraient, pour le coup, dans l'esprit d'une société telle que dessinée par le CNR.

Cette rencontre a donné l'occasion d'une large confrontation d'idées et a permis d'éclairer la situation de l'Union Européenne, en particulier celle de l'Euro, les enjeux du projet européen mais aussi les craintes et espérances qu'il suscite.

Le numéro 35 du *Bulletin de l'Observatoire des politiques économiques en Europe* (OPEE) permet de retrouver le message transmis au cours de cette soirée par Michel Devoluy.

<http://opee.unistra.fr>

D'après des notes prises par **Chantal DILLER**

La Sociale, histoire et avenir de la Sécurité Sociale

S'il est évident que notre modèle de protection sociale repose sur la mise en place de la Sécurité Sociale par les ordonnances de 1945 il était utile de s'interroger sur son avenir.

Le film de Gilles Perret « **La sociale** » qui retrace l'histoire de cette aventure permet d'en comprendre l'ampleur. Elle est menée à l'initiative et sous la direction d'Ambroise Croizat, alors ministre du travail et acceptée par le Général de Gaulle qui confie à Pierre Laroque la rédaction des ordonnances.

Elle est en phase avec le rapport Beveridge de 1942 au Royaume Uni qui instaure l'Etat Providence et jette les principes de la sécurité sociale mais à la différence qu'en France le financement n'est pas assuré par l'impôt. En phase également avec la déclaration de Philadelphie de mai 1944, comme le rappelle Michel Reyser, Directeur à la Caisse d'Allocations Familiales qui animait le débat ce soir-là : « *la pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous* ». La paix ne peut donc être établie et donc exister que sur les bases de la justice sociale.

La performance, en France, aura été de parvenir à créer les 138 bureaux locaux de la Sécurité Sociale pour couvrir l'ensemble du territoire et parvenir en 6 mois à la mise en place du système qui existe encore. C'est la prouesse réussie grâce au réseau de militants CGT. Il faut dire que le contexte d'après-guerre est exceptionnellement favorable à l'approche imprégnée des idées syndicales et à la classe ouvrière résistante.

Alors bien sûr des systèmes de protection sociale étaient à l'œuvre avant 1945 mais de manière partielle ou selon des principes moins démocratiques ; mais, le système mis en place en 1945, instaure une protection bénéficiant à tous les travailleurs, et cofinancée par les salariés en activité et les employeurs via des cotisations salariales et patronales, assises sur les revenus. Sa gestion est confiée pour 75 % aux salariés et pour 25 % au patronat.

Il faut ajouter que ce système est **un élément d'une politique économique et sociale** où la priorité est donnée à la recherche du plein-emploi. *La réduction des inégalités ne résulte donc que secondairement des solidarités introduites par la protection sociale. Elle tient d'abord à la situation de plein-emploi, qui permet à toute*

personne en âge de travailler d'accéder à un revenu.

Dans ce contexte, la Sécurité Sociale a d'abord pour fonction d'assurer un revenu de remplacement aux salariés qui, en raison de leur âge ou de leur état de santé ne sont plus à même de travailler. Elle va progressivement devenir universelle et concerner toute la population française.

Un risque, le chômage, va même s'ajouter aux premiers : maladie, vieillesse, famille, accidents du travail. A titre indicatif la prise en charge des soins a fortement progressée (de 51 % en 1950 à 75 % en 2012)

Le tournant se fait en plusieurs étapes :

Dès 1947 quand le rapport de force change avec la création des premiers régimes de retraite complémentaire et bientôt l'UNEDIC. « *On finit par créer une multitude de caisses, dans un système auquel plus personne ne comprend rien. Plus les années passent, plus ce système va se technocratiser, et il va se dépolitiser.*

Puis en 1967 lorsque de Gaulle décide de diviser les risques, et de mettre en place une caisse par risque : une caisse maladie, une caisse retraite, une caisse allocations. C'est alors aussi que ces caisses gérées à 75% par des salariés voient s'instaurer la parité. La parité avec un syndicalisme divisé signifie un avantage donné au patronat. La logique change alors, et l'on dérive d'une logique politique vers une logique gestionnaire, dont on ne sortira plus.

*C'est à ce moment-là qu'apparaît dans les archives la notion de « **trou de la sécu** ». Cette notion est toujours mise en avant pour mettre à mal l'institution comme le dit Gilles Perret.*

De fil en aiguille, la représentation salariée disparaît quand Alain Juppé refuse d'augmenter les cotisations et « *fait entrer la finance en jouant sur les emprunts sur les marchés.* »

Il faut dire que c'est justement, comme le dit Philippe Frémeaux, « *au moment où le système est en voie de généralisation et de démocratisation qu'il entre en crise, avec la montée du chômage de masse qui frappe le pays dès les années 1970 et la montée de l'emploi précaire (CDD, temps partiel contraints) qui provoque une progression du nombre de travailleurs pauvres.*

Les priorités de la politique économique changent : la quête du plein-emploi s'efface derrière une régulation plus libérale du marché du travail, qui va de pair avec un souci de réduire l'inflation au nom de la

compétitivité, dans un contexte de concurrence accrue entraîné par le ralentissement de la croissance et la mondialisation des échanges.

La protection sociale est désormais considérée comme un coût, accusée de peser sur la compétitivité des entreprises et d'être ainsi pour partie responsable du chômage. »

Alors même si le financement se fait encore au ¾ par les cotisations sociales, il est nécessaire de réfléchir à l'avenir. Les besoins vont continuer de croître car les gens vieillissent plus, la santé coûte toujours plus cher et par ailleurs le plein emploi met du temps à revenir... et pourtant la richesse progresse toujours dans le pays...

Le trou est prétexte à laisser entendre que la Sécurité Sociale ne marche pas bien alors que deux chiffres donnent à penser le contraire :

- le coût de fonctionnement de la Sécurité Sociale représente 6% de son budget alors que celui des complémentaires privées et des mutuelles représente 25% de leur budget.
- *la France dépense 12% de son PIB pour se soigner, alors que les Etats-Unis dépensent 18% pour des conséquences sanitaires désastreuses*

Comme ce fut mis en évidence lors des échanges entre la salle et Michel Reyser il y a un choix à faire entre démocratie politique et démocratie sociale. Il faut également faire appel à la responsabilité de tous les acteurs : les prescripteurs comme les bénéficiaires doivent être conscients des enjeux et jouer aussi leur rôle de citoyens. Il faut décider si l'on prend soin des autres pour être protégés collectivement, ou si chacun se débrouille. Les comportements individualistes se font jour de plus en plus... Ainsi à titre d'exemple : pour un travailleur frontalier en Suisse, il n'y a que des assurances privées, des mutuelles etc. *« Alors, il prend une mutuelle en Suisse et dit que ce n'est pas cher, mais lorsqu'il vieillit et que le risque grandit, un membre de la famille trouve un petit boulot à temps partiel en France, qui suffit à protéger la famille : c'est commode ! »*

La variable technologique peut être une partie de la solution ; les caisses d'allocations familiales, par exemple, ont réussi leur modernisation grâce à leur unification qui a permis de mieux supporter son poids financier. Cela pourrait être un modèle pour les médecins.

Pourquoi aussi ne pas chercher à exporter notre compétence dans ce domaine, ce

savoir-faire précieux acquis par la France et qui pourrait être valorisé à l'étranger.

D'après des notes prises par **Chantal Diller** et lien internet :

http://www.aequitaz.org/wp-content/uploads/2013/01/Declaration_philadelphie2.pdf

<http://www.lasociale.fr/wp-content/uploads/2016/03/DossierPedagogiqueLaSociale.pdf>

Au regard du programme du CNR : La Presse du XXIe siècle

Pour mieux apprécier l'état de la presse de notre XXIème siècle au regard de ce que préconisait le programme du Conseil National de la Résistance, il est utile d'en faire un rapide historique. Contenu et technique s'y entrecroisent ce qui permet de décrypter la situation actuelle.

C'est **Laurence Lacour**, journaliste et écrivaine, qui nous propose son analyse.

Ce sont d'abord **les faits divers** donc **la vie des gens** qui se diffusent de village en village, bien avant la Révolution française, et qui constituent ce que l'on peut déjà appeler la presse.

Au XVIIe, c'est **la vie de la cour** qui émerge dans « La Gazette » (De l'italien gazzetta, du vénitien gazeta « journal » qui désigne d'abord une monnaie vénitienne équivalant au prix d'un journal). L'idée vient du philanthrope Théophraste Renaudot, journaliste et médecin à la cour de Louis XIII qui bénéficie de la protection de Richelieu ce qui contribue à son succès.

Le troisième pilier qu'est **la vie de la cité et la politique** surgit à La Révolution française. Le nombre de journaux atteint les 500 titres en quelques mois.

Les écrivains vont jouer un rôle dans la presse après la révolution de 1848 : Hugo, Balzac, Musset, Baudelaire...

En parallèle, l'évolution technologique accompagne cette aventure ce qui va obliger d'avoir des moyens financiers importants. C'est Emile Girardin qui a l'idée d'introduire « **la publicité** » dans le journal « La Presse » pour en abaisser le coût et y apporter un nouveau contenu : le commerce.

Sous la IIIe République, la loi du 29 juillet 1881 constitue une grande avancée : elle garantit la liberté de la presse et la liberté d'expression. « Article 1^{er} : *la presse et la librairie sont libres* » Plus besoin désormais d'autorisation préalable, mais poursuites en cas de diffamation et d'injure (cette loi va

aussi permettre la réduction du nombre de duels au tribut humain souvent élevé) qui seront réprimées. Ainsi le premier des droits est « de dire ».

Le début du XXe siècle voit l'explosion du nombre d'exemplaires par titre ; un véritable lien s'établit entre lecteurs et journal qui se traduit par les abonnements avec acheminement par portage ou postage.

L'image apparaît d'abord avec les dessinateurs dans « L'Illustration », vendu dans 134 pays, mais se généralisera dans les années vingt avec la photographie.

Le grand reportage prend son essor à l'occasion de la Première Guerre Mondiale avec Albert Londres. Envoyé à Reims lors du bombardement de la ville, il narre l'incendie de sa cathédrale dans son premier grand article. C'est **la vie de la société et l'histoire** qui s'écrit maintenant dans les journaux.

« *Notre métier n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie* » Albert Londres in « Terre d'ébène »

De même le magazine *VU* des années trente est le premier à parler des camps de concentration et à publier des photos de Dachau en 1933. La photographe est Marie Claude Vogel fille du directeur du magazine et future épouse de Claude Vaillant Couturier ; elle sera déportée à Auschwitz.

Il y eut, à cette époque, deux presses : celle de la collaboration et celle de la clandestine résistante.

L'ordonnance de mai 1944 abolit la censure et restaure le régime de la loi de 1881 ; **celle d'août** sanctuarise la presse vis-à-vis des puissances de l'argent et de l'influence de l'Etat. C'est la traduction en texte de ce que préconisait le programme du CNR à savoir "*Assurer la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères*".

Il n'est donc plus possible pour un même patron de presse d'être aux commandes de plusieurs titres et d'exercer une fonction extérieure.

La Fédération nationale de la presse française (FNPF), adopte en novembre 1945 une "Déclaration des droits et des devoirs de la presse", qui affirme que "*la presse n'est pas un instrument d'objet commercial mais un instrument de culture*". La presse a pour

mission de "donner des informations exactes, défendre des idées, servir la cause du progrès humain", stipule cette déclaration...

Cela a permis une floraison de titres comme *Le Monde* dont Hubert Beuve Méry, son créateur exprime sa profession de foi ainsi : « *Vous ne trouverez derrière mon dos ni banque, ni église, ni parti* »...

Tout cela a été balayé depuis !

L'affaire Nixon va être le Graal pour tout journaliste : être acteur de faits d'envergure. Exercer une puissance. C'est le début d'un changement auquel s'ajoutent la crise des années 1980 et le début de la mondialisation et de la financiarisation de tous les aspects de l'économie.

La presse n'est pas à l'abri et a de plus en plus besoin d'argent pour investir et s'adapter aux progrès technologiques. Le marketing va alors pénétrer le secteur et va conditionner le contenu éditorial de la presse.

Le journalisme sort de son sillon et passe le témoin à la communication...

place aux jeunes et à la technologie. Les journaux se dotent d'une régie publicitaire et le directeur « marketing » va cibler le profil des lecteurs non en tant qu'esprit mais en tant que consommateur. C'est aussi le début de l'ère de l'*entertainment* c'est à dire, le divertissement, l'humour, la dérision, dont s'empare la télévision.

On est bien loin de l'idéal du CNR sauf lorsque Robert Hersant qui, après le rachat du *Figaro*, rachète des journaux régionaux et se constitue un empire « Soc Presse » depuis racheté par le groupe Dassault. Cela réveille l'opinion publique et en 1984 une loi anti concentration est votée pour casser l'empire Hersant au passé collaborationniste. Mais elle sera finalement abrogée par la droite revenue au pouvoir en 1986.

C'est alors aussi le début de la privatisation de la télévision et de l'explosion du nombre de chaînes qui appartiennent à des groupes. La mainmise du privé sur les médias est acceptée car il faut beaucoup de moyens financiers...

Cela génère une explosion du nombre d'écoles de journalisme qui n'étaient alors que 3 en France : Strasbourg, Lille et Paris. En effet, après l'an 2000, les médias, gourmands en métiers sophistiqués, ont favorisé la création d'écoles de journalisme et créé « l'entre-soi » souvent parisien coupé du terrain.

Pourtant il existe des résistances : on peut citer quelques « chiens de garde » tels

l'émission « arrêt sur image », Politis, ou des journalistes d'investigation comme Denis Robert, qui mordent un peu le système financier dans lequel évolue la presse.

L'apparition des réseaux Twitter, Facebook etc. crée de l'information low cost difficile à sérier entre vrai et faux ce qui entraîne une confusion chez les jeunes et fait souffrir la presse.

Pour ce qui est de l'influence de l'Etat :

- en ce qui concerne la censure, celle qui existe est le fait des journalistes : paresse, laxisme... entre soi ou éviter de déplaire...
- en ce qui concerne les subventions : elles représentent en moyenne 10 % du chiffre d'affaires de la presse écrite ce qui, même si elles touchent toutes les sortes de journaux et de toutes tendances, traduit une forme de dépendance.

L'honneur d'hier n'est plus celui d'aujourd'hui même s'il reste quelques journaux indépendants : Mediapart, Arrêt sur image, Le Canard enchaîné, Charlie Hebdo la revue XXI - 6 mois... leur particularité commune : ils vivent sans publicité et des seuls abonnements ou achats au numéro.

Ainsi il y a principalement 5 grands groupes qui possèdent la majorité des médias : presse, magazine, télévision, présence sur internet sont les suivants : Patrick Drahi Groupe Altice Numéricable-SFR (BFM) ; Vincent Bolloré (Canal +) ; Xavier Niel groupe Iliad (Free – Le Monde) et le Groupe AB avec ses 19 chaînes payantes ; Bernard Arnault (Groupe les Echos, Le Parisien, groupe Almaury) ; Arnaud Lagardère (Journal du Dimanche, Paris Match, Elle, Télé 7 jours et diverses radios dont Europe 1...); Serge Dassault (groupe Figaro, L'Express et une fréquence TNT) ; Claude Pedriel (Rue 89, L'Obs, ...) ...

Ce qui est certain, c'est que **le programme du CNR concernant la presse a été balayé et que la presse de demain est à inventer... Pour cela elle doit reprendre 4 atouts : le temps, l'humain, le terrain, l'éthique et la cohérence.**

Notes prises par **Chantal DILLER**, et approuvées par **Laurence LACOUR**



LES PROCHAINES MANIFESTATIONS D'ESPACES DIALOGUES

*** Vendredi 16 Juin 9h15 - 20h15 :**

SORTIE DECOUVERTE

Une histoire oubliée, un patrimoine méconnu : Pont à Mousson

Ville de Lorraine au passé prestigieux, Pont à Mousson mérite une visite :

Nous y découvrirons une place triangulaire avec ses arcades du 13^e, unique en Europe ; un rétable remarquable du 16^e ; un musée situé dans un hôtel particulier de la Renaissance qui présente depuis 1999 une collection originale de meubles et objets en papier maché et carton laqué très en vogue au XIX^e ; une abbaye qui abrita la première université de Lorraine...

Le déjeuner sera pris dans un restaurant spécialisé dans les grillades au feu de bois.

Le rendez-vous pour le départ en car est fixé à la gare routière du parc de l'Etoile à Strasbourg accessible par les tram A & D ou le bus n° 15 arrêt "Etoile Bourse".

Le programme détaillé de cette sortie avec le bulletin d'inscription sont disponibles sur le site :

[http:// www.espacesdialogues.org](http://www.espacesdialogues.org)

Tous membres d'Espaces Dialogues, qui les ont reçus dans le courrier de convocation à l'Assemblée générale, disposent d'une priorité d'inscription.

Ne tardez pas à vous inscrire, le bus se remplit depuis l'AG, et **le nombre des participants est limité à 25.**



COMPOSITION DU CA

Président : Chantal DILLER

Vice-Présidente : Jeanine BELLILI

Secrétaire : Michèle BOUSQUET

Trésorier : Jean-Marie DARTOIS

Présidente d'honneur : Liliane AMOUDRUZ

Membres du CA : François AMOUDRUZ,

Chantal BERNARD, Liliane HAMM, Aline

MARTIN



ESPACES DIALOGUES La Maison des Associations 1a, place des Orphelins 67000 STRASBOURG

Site : <http://www.espacesdialogues.org> Courriel : espaces.dialogues@free.fr

Inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'instance de Strasbourg, Vol LXXIV Dossier 107/1996

SIRET : 413 732 652 00016 Code APE : 913E